

**SNTRS**



**CNRS-INRIA  
INSERM-IRD  
INED**

# *En bref...*

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrscgt@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrscgt@vjf.cnrs.fr) - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

**Numéro 318 du 14 février 2013**

## **Communiqué du SNTRS-CGT**

### **Un PDG au double visage, comme Janus, à la tête de l'INSERM ?**

Ce mardi 12 février 2013, jour du Mardi Gras et de carnaval, avait lieu la réunion annuelle des Directeurs d'Unités de l'Inserm à la maison de la chimie de Paris. Et ce même jour, la Cour des Comptes publiait son rapport annuel dont un chapitre entier concernait l'Inserm.

Or, il est surprenant d'avoir pu entendre le PDG de l'Inserm, A Syrota, affirmer que « tout allait bien » : résultats scientifiques excellents, un projet de loi ESR qui lui plait et qui confirme l'alliance Aviesan dans son rôle stratégique, une prochaine charte pour les CDD qui allait résoudre la situation des nombreux précaires, une entente parfaite entre l'Institut et les Universités, entre la filiale de valorisation Inserm-Transfert et les SATT, ... !

Alors que dans le même temps, le rapport de la Cour des Comptes pointait des difficultés importantes pour l'Inserm sur au moins deux points : - la forte augmentation du nombre de CDD qui présente « *un risque social et contentieux* », la Cour demandant « *un cadrage plus ferme sur les conditions de recrutements des personnels en CDD* » ; - « *le développement des SATT met en difficulté la politique de valorisation d'Inserm Transfert* », la Cour pense « *qu'à plus long terme, le périmètre d'intervention d'Inserm Transfert pourrait se réduire avec le développement des SATT* ».

On aurait ainsi pu se croire au carnaval de Venise où tel un Janus portant son masque aux deux visages, notre PDG peut affirmer une chose devant les directeurs d'unité et se voir, au même moment, démenti par la Cour des Comptes !

Le SNTRS-CGT prend acte que la Cour des Comptes confirme ce que nous n'avons cessé de dire sur la forte montée de la précarité à l'Inserm (près de 40% de personnels non titulaires au bilan social 2011), due en grande partie au développement des financements par projets.

Mais le SNTRS CGT tient à affirmer que ce n'est pas une Charte (soumise au vote du prochain CTC Inserm le mercredi 27 février) dont ont besoin les CDD à l'Inserm, mais plutôt d'une application pleine et entière de la Loi Sauvadet. Les insuffisances de cette loi doivent être corrigées : permettre la CDIisation des CDD multi employeurs Etat (Inserm-CNRS-Universités) mais aussi Etat – Hôpitaux, ouvrir les concours réservés à la titularisation pour toutes les catégories dont les A+ (IR, CR, MCU), arrêter les dégraissages des CDD en postes, ... Mais il faut surtout un véritable plan d'intégration des personnels précaires sur fonctions pérennes, avec création d'emplois statutaires de personnels chercheurs et ITA.

Pour le SNTRS-CGT, le renouvellement envisagé d'André Syrota au poste de PDG de l'Inserm, annoncé hier, ne fait que confirmer la continuité de la politique menée actuellement dans la recherche avec celle du précédent gouvernement Sarkozy, comme le montre également le contenu du projet de loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche.

Faut-il rappeler qu'il avait été nommé Directeur Général de l'Inserm en novembre 2007 par la Ministre Pécresse afin de mettre en œuvre l'Alliance Aviesan au service des industriels de la pharmacie comme le préconisait le Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS) du 26 octobre 2009 tenu à l'Élysée sous la présidence de Nicolas Sarkozy. **Le bon élève de Sarkozy est donc maintenant présenté comme celui qui pourrait porter le « changement » voulu par le nouveau Président de la République ?** c'est donc bien un nouveau Janus que l'on veut laisser à la tête de l'Inserm !

Le SNTRS CGT appelle tous les personnels de la recherche, titulaires et précaires à se réunir pour exprimer leur exigence d'un véritable changement, et, pour la région parisienne, à participer massivement à l'Assemblée Générale intersyndicale du lundi 18 février 2013, 10H30 à l'Université Paris7 Diderot, Amphi 10 E (Halle aux Farines).

Villejuif, le 14 février 2013